



# *Le Lévis généalogique*

*Mesmoire garderay*

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LÉVIS

Volume 13 no 1

Février 2014



**Paysage d'hiver  
Cimetière Mont-Marie, Lévis**

*Le  
Lévis  
généalogique*

Bulletin publié par la  
Société de généalogie  
de Lévis

adresse postale :  
C.P. 50012  
Lévis G6V 8T2

**centre de recherche**

6, rue Olympique  
Centre Raymond-Blais  
Lévis (secteur St-David)

**Équipe de rédaction**

Nicole Dumas  
Lise Hébert  
André Pageau

**Collaborateurs**

Claude Bourque  
Pauline Dumont  
Marie Roy

**Prochaine publication**

mai 2014

**Date de tombée**

Vos articles doivent  
parvenir à la Société  
au plus tard  
le 10 avril 2014  
par courriel si possible

**Conseil d'administration 2013-2014**

Présidente	Jeanne Maltais
Vice-président	Réal Fournier
Trésorière	Pierrette Savard
Secrétaire	Claude Blouin
Directrice	Johanne Thibault

**Note**

Les textes publiés dans  
*Le Lévis généalogique*  
n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

**Sommaire**

Mot de la présidente	3
Un couple d'agriculteur, au début du XIXe siècle	4
À travers les registres... avec Cyprien Tanguay	11, 16
Vous pourriez nommer vos huit arrière-grands-parents ?	12
Les jarrets noirs	14
Bienvenue aux membres	15
Écornifler (ekòrniflé) v. tr.	15
Avis de décès	15
Suggestions de lecture	16

**Photo en page couverture**

Collection de la Société de généalogie de Lévis

La Société de généalogie de Lévis est membre de la  
Fédération québécoise des sociétés de généalogie du Québec

Site internet : [www.genealogie.org/club/sglevis](http://www.genealogie.org/club/sglevis)

Courriel : [sg.levis@bellnet.ca](mailto:sg.levis@bellnet.ca)

## Mot de la présidente

En cette fin de mandat, j'aimerais remercier sincèrement les membres du Conseil d'administration 2013-2014: Réal Fournier, Johanne Thibault, Pierrette Savard et Claude Blouin, pour leur implication et leur dévouement. Grâce à votre travail assidu, le conseil d'administration a été en mesure de réaliser son plan d'action adopté lors de sa toute première rencontre en mars 2013.

Le prochain conseil d'administration héritera d'une société en bonne santé financière et dotée d'outils administratifs et technologiques lui permettant de maintenir des services de qualité. Son plus grand défi sera celui d'assurer la relève auprès de l'équipe de bénévoles. Au nom du Conseil d'administration, je souhaite bonne chance à la prochaine équipe.

Quant à moi, ce fut un réel plaisir de travailler au sein du conseil d'administration de la Société au cours de ces deux dernières années. J'y ai rencontré des gens passionnés et désireux de faire avancer la généalogie.

Pour terminer, j'aimerais vous rappeler que la prochaine assemblée générale se tiendra le 11 mars 2014 à 19 h 00 au Centre Raymond-Blais, salle St-David. À cette occasion, vous devrez élire **quatre administrateurs** soit, trois administrateurs pour des mandats de deux ans et un administrateur pour un mandat d'un an. Rappelons que chaque candidature doit être appuyée par la signature de deux (2) membres en règle et l'assentiment écrit du candidat. Tous les bulletins de mise en candidature devront être retournés à la secrétaire du comité Mme Lydia St-Pierre et reçus au plus tard le 10 mars 2014 à 18 h 00, au comité de mise en candidature, à l'adresse ci-dessous: Mme Lydia Saint-Pierre, secrétaire d'élection, Société de généalogie de Lévis C. P. 50012 Lévis (Québec) G6V 8T2.

*Jeanne Maltais*

## Un couple d'agriculteur, au début du XIX<sup>e</sup> siècle

Par Claude Bourque

Après avoir parlé des Acadiens dans le précédent numéro, il me fait plaisir de vous proposer un autre texte, cette fois sur la vie des habitants du Québec dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Tout comme moi, vous avez probablement des cultivateurs parmi vos ancêtres car cette occupation était l'apanage de la majorité des résidents de la province, à l'époque. Certes, Michel Bourg (Bourque<sup>1</sup>) et son épouse Josephte Doucet n'ont pas vécu dans la région immédiate de Lévis, mais il n'en demeure pas moins que leur destin est celui de bien des habitants de notre région. Ce texte fait partie du huitième chapitre que je suis à rédiger concernant mes ancêtres. Cette sixième génération, quoique de descendance acadienne, a donc comme acteurs Michel Bourg (13 septembre 1770, Bécancour – 28 avril 1853, Saint-Grégoire-le-Grand de Nicolet) et Josephte Doucet (22 mai 1775, l'Immaculée-Conception de Trois-Rivières – 2 avril 1842, Saint-Grégoire-le-Grand de Nicolet) qui peuvent d'ailleurs être considérés comme des canadiens-français. Voici donc un aspect de leur existence qui, je l'espère, vous intéressera!

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, «*La majeure partie des hommes et des femmes en âge de travailler étaient employés à la culture et à l'élevage afin de procurer à leur famille et à leur communauté les éléments matériels essentiels à leur survie (leur nourriture d'abord, mais également des fibres pour se vêtir, des matériaux pour construire un logis, fabriquer des outils, etc.). La force de travail des animaux disponibles était, elle aussi, grandement mobilisée pour accomplir les tâches les plus lourdes (labours, transport, etc.). L'agriculture était également la principale source de richesse et de bien-être avant que l'industrialisation ne vienne transformer radicalement les fondements même des sociétés... Pour la vaste majorité d'entre eux, le cadre même de leur existence était largement défini par le cycle des saisons et par ce que pouvait leur offrir les quelques dizaines d'arpents de terre à leur disposition*»<sup>2</sup>.



Maison canadienne début 19<sup>e</sup> siècle.

(Source : <http://www.piecesurpiece.com>.)

<sup>1</sup>Écrit sous les formes de Bourg, Bourk ou Bourke dans les registres paroissiaux, le nom de famille Bourque est employé sous la forme actuelle dès le milieu du 18<sup>e</sup> siècle par les notaires de la région de Trois-Rivières.

<sup>2</sup>Bellavance, Claude. Rousseau, Yvan. Roy, Jean. *Histoire du Centre-du-Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 133.

«Certes, l'agriculture dite 'de subsistance', qui consiste pour la famille paysanne à produire elle-même les biens dont elle a besoin, demeure une véritable référence culturelle jusqu'à une période relativement récente de notre histoire. Mais dans les faits, comme l'ont montré les recherches des vingt dernières années, l'agriculture d'autoconsommation n'a que très rarement été une pratique absolue. Elle est presque toujours associée à l'agriculture de marché, quoique dans des proportions très variables selon des contextes propres aux lieux et aux époques»<sup>3</sup>. Le couple de Michel Bourg et Joseph Doucet ne fera pas exception!

Lorsqu'il prend les rênes de la ferme familiale, Michel Bourg a déjà à sa disposition plusieurs bâtiments érigés par son défunt père, bâtiments qu'il connaît bien pour y avoir passé sa jeunesse. Il possède déjà une chaumière pour abriter les membres de la famille sous sa responsabilité. Selon l'inventaire des biens dressé pour sa mère, sur la terre sont également construits une grange-étable ainsi qu'un fournil (inscrit fourni dans l'acte notarié). «À proximité du domicile familial se trouvent les dépendances. Suivent les clos qui constituent la partie de la terre cultivée, où poussent le foin, les céréales, le lin et les pommes de terre. Les animaux, bien sûr ne vont jamais paître dans le clos. On leur réserve plutôt les prés ou pacages à foin, plus ou moins bien dessouchés et situés au-delà des clos. Enfin, tout au fond, se trouve la forêt, soit la partie de la terre dite 'en bois debout'. La forêt occupe toujours plus du tiers de la superficie totale d'un établissement et la valeur globale d'une terre est souvent estimée d'après sa partie 'en bois debout'»<sup>4</sup>.



Exemple d'une grange-étable, toujours en bon état, construite vers 1800.

(Source : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>.)

La grange-étable est la première dépendance qu'un cultivateur modeste, comme Joseph Bourg, érigea sur sa terre. Elle est aménagée là où il y a beaucoup d'ensoleillement afin que l'astre puisse réchauffer le bâtiment durant la saison froide. «... c'est l'hiver qui a imposé à la grange-étable une telle grandeur. Elle frappe tellement par ses dimensions que le géographe Pierre Deffontaines compare sa haute charpente intérieure aux voutes des cathédrales. Si elle est si vaste, c'est que les animaux doivent y séjourner six mois, parfois sept, et qu'il faut y emmagasiner le fourrage propre à leur alimentation»<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Idem p. 137.

<sup>4</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent, 1996, Les Éditions du Boréal, p. 28*

<sup>5</sup> Idem p. 30.

D'ailleurs, «*La longueur de l'hiver contraint l'habitant à ne garder que le nombre de bêtes à corne suffisant pour la consommation familiale de lait et de viande*»<sup>6</sup>.

L'inventaire révèle également la présence d'un fournil. «*À mi-chemin entre la maison et la grange se trouve le fournil, ce petit bâtiment où les membres de la famille souvent déménagent à la fin du printemps pour y vivre tout l'été. C'est la maison d'été. L'hiver, il sert d'atelier pour le cultivateur ou de remise... Cela dit, le fournil s'est avéré une dépendance si pratique qu'on le retrouve souvent au village dans chaque fond de cour*»<sup>7</sup>. «*Le four à pain est tantôt construit à l'écart, dans la cour, par crainte d'incendie, tantôt carrément dans le fournil, adossé à l'âtre des gros travaux*»<sup>8</sup>.



Exemple de fournil de facture acadienne, construite entre 1800 et 1830, à Saint-Grégoire de Nicolet.

(Source: <http://www.piecesurpiece.com>.)

D'après l'inventaire du 27 janvier 1798<sup>9</sup>, on découvre que Michel possède déjà des animaux lui permettant, tout comme le reste de la maisonnée, de vivre en autarcie. Ce cheptel comprend ; un baudet et son petit, cinq vaches fournissant le lait et le beurre, deux taures, deux veaux de l'année, douze moutons gardés pour leur laine, sept cochons destinés à la boucherie et cinq poules dont on consomme les œufs.

Concernant les porcs, on dit que : «*Le cultivateur élève aussi quelques porcs, car la viande qu'ils produisent, d'une haute teneur en calories, est celle que l'on préfère à toute autre. On la consomme rôtie, bouillie ou sous forme de lard salé, de jambon, de boudin, de saucisse et autres charcuteries réputées, comme cretons et la tête fromagée. Le cochon se mange de la tête à la queue, y compris les oreilles et les pieds. Et pas une once de graisse ne doit se perdre; on n'en connaît pas de meilleure pour donner du goût aux beignes et aux croquignoles. Lors des grandes boucheries du début de décembre, il se tue sans doute plus de porcs que d'animaux de toute autre espèce*»<sup>10</sup>. D'ailleurs des traces dans l'inventaire nous révèlent que Michel et ses frères ont fait boucherie en décembre 1797 car les réserves de la famille comprennent : cinquante livres de lard, vingt-trois livres de graisses, quinze livres de bacon et de la viande.

<sup>6</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p.30.

<sup>7</sup> Idem, p.32.

<sup>8</sup> Idem, p.33.

<sup>9</sup> BanQ, Notaire Antoine Isidore Badeau, 1791-1799, *contrat d'inventaire des biens de Marie Bergeron, veuve de feu Joseph Bourque, le 27 janvier 1798*.

<sup>10</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p. 37.

Pour ce qui est des moutons, leur élevage «...n'est pas tant pour s'en nourrir, car on n'a jamais raffolé de sa viande, que pour s'habiller de sa laine. Pour la lutte contre le froid, le mouton devient ainsi un auxiliaire précieux»<sup>11</sup>. Notons qu'on retrouve deux rouets dans les biens familiaux. L'inventaire regorge aussi de nombreux outils utiles à la ferme. On décèle que l'habitant et son épouse fabriquaient plusieurs objets pour leurs besoins. Six livres de savon sont répertoriés, ainsi que des outils pour fabriquer des sabots. Ces articles démontrent la polyvalence de l'agriculteur et sa conjointe, au 19<sup>e</sup> siècle.

En ce qui a trait à la culture des champs, on note une réserve de quarante cinq minots de blé, cinq minots<sup>12</sup> d'avoine, deux minots de pois et neuf minots de patates, précisant la nature de l'agriculture pratiquée par Michel et ses frères. D'ailleurs, la plupart des habitants du centre du Québec «cultive surtout des pommes de terre, du blé et des pois»<sup>13</sup>. Il ne faut pas oublier que le foin occupe une bonne partie des récoltes afin de servir, tout comme l'avoine, de nourriture aux animaux pendant l'hiver. Heureusement, la terre occupée par la famille de Michel et Josephte repose sur un sol très fertile. «Toute la portion sud du Centre-du-Québec est recouverte par des dépôts argileux ou argileux limoneux de plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur laissés par la mer de Champlain. Leur épaisseur diminue lentement vers le nord-est, passant de 22,5 mètres à Saint-Grégoire à seulement quelques mètres dans le secteur de Villeroy»<sup>14</sup>. D'ailleurs, on ajoute «Les seigneuries de Nicolet, Godefroy, Bécancour, Gentilly, etc., au sud-est, sont extrêmement fertiles, bien peuplées et donnent de bonnes récoltes de blé»<sup>15</sup>.

Du point de vue maraicher, l'épouse de tout cultivateur entretient pendant l'été un jardin où poussent différents légumes. «L'agriculture est le domaine de l'homme, le jardinage, celui de la femme»<sup>16</sup>. C'est donc Josephte qui est en charge du jardin familial et «le potager est le lieu-dit de la variété alimentaire... Pendant l'été, elle y reviendra chaque jour pour surveiller la croissance, protéger les jeunes plants et promener l'arrosoir»<sup>17</sup>. C'est donc près de la maison, à l'abri des vents dominants, à un endroit baigné par le soleil que Josephte aménage, à chaque printemps, le potager familial. «Pour préserver efficacement les choux et les carrés d'oignons contre la gourmandise des vaches et des poules, on clôture le potager.

---

<sup>11</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p. 37.

<sup>12</sup> 1 minot équivaut à 38,086 litres dans l'échelle du volume des matières sèches comme les céréales. Information retrouvée sur : <http://fr.wikipedia.org>.

<sup>13</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p. 588.

<sup>14</sup> Bellavance, Claude. Rousseau, Yvan. Roy, Jean. *Histoire du Centre-du-Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 29.

<sup>15</sup> Idem p. 79.

<sup>16</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p.115.

<sup>17</sup> Idem.

*Cela rappelle également aux enfants qu'il est toujours défendu d'y pénétrer à moins d'une permission expresse*<sup>18</sup>. *«Elle doit voir à fleurir les alentours de son domicile... voir aussi à la laiterie. Chaque jour, elle s'y rend pour couler le lait, l'écrémer ou préparer le beurre»*<sup>19</sup>. Elle se charge également de l'entretien de la basse-cour. Par exemple, *«La ménagère élève de quinze à vingt poules, soit le nombre suffisant pour répondre à la demande familiale»*<sup>20</sup>.

Au printemps, c'est quand même Michel et les aînés des garçons qui labourent l'espace consacré au jardin, ce travail s'avérant trop éreintant pour les femmes. Une fois la terre bien retournée, les cailloux et les racines enlevés, les mottes de terre brisées, Joseph et les autres femmes de la maison, sa belle-mère Marie Bergeron et sa fille Lucille, lorsqu'elle a atteint l'âge de donner un coup de main, forment des sillons dans lesquels sont introduites les semences. En cours d'été, on pourra y cueillir choux, laitue, cresson, poireaux, betteraves, carottes, navets, radis, échalotes, oignons, ail, fèves, haricots, concombres, citrouilles, courges, melons et fraises. Un autre coin du jardin est occupé par les fines herbes; thym, sarriette, persil, ciboulette et cerfeuil qui serviront à rehausser le goût des plats mijotés. De plus, *«les animaux de ferme (cheptels bovins et ovins, volailles, etc.) sont également une source de calories et de protéines non négligeable»*<sup>21</sup>. C'est ainsi qu'on pourra varier l'alimentation de la maisonnée et fournir les éléments essentiels à la famille grandissante. De plus, *«Dans la culture paysanne, la production issue du poulailler, de l'étable, de la laiterie et du potager, sous la gouverne des femmes, est considérée comme extension naturelle des tâches domestiques. Ce travail englobe par ailleurs ce qu'on appelle ... les produits de l'industrie domestique : flanelles, étoffes, châles, couvertures, toile et autres produits textiles»*<sup>22</sup>.

Pour ce qui est du bois de chauffage et du bois d'œuvre, Joseph Bouchette qui a décrit le couvert forestier et son potentiel en 1815, mentionne que sur les seigneuries Godefroy et Roquetaillade, *«il y a du bois en abondance, quoiqu'il y en ait peu de première qualité»*<sup>23</sup>. Michel et sa famille ont donc accès au bois nécessaire pour le chauffage et l'entretien des bâtiments, des meubles et autres outils nécessaires au quotidien.

---

<sup>18</sup> Idem p. 116.

<sup>19</sup> Idem, p. 246.

<sup>20</sup> Idem p. 247.

<sup>21</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p. 141.

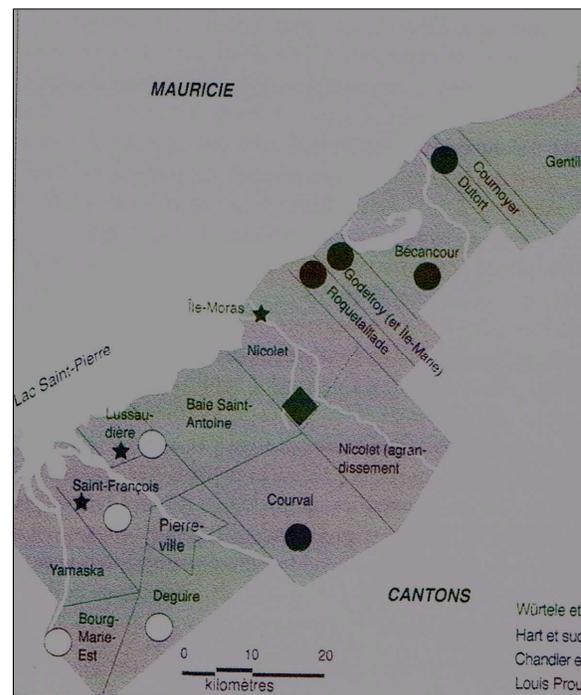
<sup>22</sup> Bellavance, Claude. Rousseau, Yvan. Roy, Jean. *Histoire du Centre-du-Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 250.

<sup>23</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p.155.

Pour la transformation de ce bois, «Vers 1810, un premier moulin spécialisé dans le sciage du bois, le moulin Bellevue, a été aménagé au sud de la seigneurie, dans ce qui deviendra plus tard Sainte-Monique»<sup>24</sup>. Vers 1815, d'autres moulins apparaissent dans la région de Nicolet et Gentilly. Quinze ans plus tard, la paroisse de Saint-Grégoire en compte six, à elle seule.

Tout comme son père Joseph, Michel vit sous la férule du système seigneurial car ce régime ne sera aboli que l'année suivant son décès, soit en 1854. «Pendant toute la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la grande majorité de la population centricoise a continué à vivre dans des seigneuries. Elles étaient organisées, pour l'essentiel, selon un mode de production et de tenure du sol où des habitants concédaient une partie de leurs ressources – en nature, en argent et en droits de toutes sortes – à des seigneurs. Le développement des seigneuries de la région s'intensifie au cours de ces années, stimulé en outre par l'accroissement démographique (70% dans l'aire seigneuriale entre 1825 et 1851), l'essor du marché du bois et la montée d'un nouveau groupe de seigneurs pour qui la terre seigneuriale représente un investissement qu'ils doivent rentabiliser»<sup>25</sup>. La rive-sud de Trois-Rivières ne fait pas bande à part!

Une carte reproduite ci-contre, élaborée selon les données recueillies par Joseph Bouchette en 1815, démontre bien la domination de la famille Hart sur la région de Bécancour-Saint-Grégoire, à cette date. Les Hart qui possèdent ces seigneuries de la rive-sud de Trois-Rivières, sont les héritiers d'Aaron Hart, un des premiers sinon le premier juif arrivé au Canada. Il serait arrivé avec les troupes d'Amherst lors de la Conquête, agissant comme vivandier au service de son armée. Sous le régime britannique, on le retrouve marchand à Trois-Rivières où il s'intéresse au commerce des fourrures. Dès 1764 et 1765, il acquière presque la totalité de la seigneurie de Bécancour et du fief Bruyères. C'est ainsi qu'il prend rapidement le contrôle du territoire. Il décède à Trois-Rivières en 1800, laissant à ses héritiers la gestion de ses avoirs.



Les marques rondes correspondent aux seigneuries appartenant à la famille Hart en 1815.

Source: Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p. 228.

<sup>24</sup> Idem, p. 164.

<sup>25</sup> Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, Les Éditions du Boréal, p. 227.

On mentionne qu'en 1854 lors de l'abolition du système seigneurial, les revenus perçus par la famille Hart correspondent à un «*montant des cens et rentes ainsi que de lods et ventes qui se chiffre annuellement à plus de 86 000\$, une somme très appréciable à l'époque*»<sup>26</sup>. Au cours de sa vie, Michel Bourg sera, un certain temps, censitaire sous l'empire des Hart. Les cens payés par Michel rejoignent les moyennes d'époque. «*Les redevances exigées dans l'aire seigneuriale centricoise en 1831 s'établissent en moyenne à 115 deniers courants par chef de ménage, soit l'équivalent des gages d'un journalier pour six jours de travail. C'est un peu moins que la moyenne observée pour l'ensemble du Bas-Canada, où ils atteignent 132 deniers, mais c'est beaucoup plus élevé que dans la région de Trois-Rivières où le tribut moyen se situe à 72 deniers*»<sup>27</sup>.

Le recensement du Bas Canada de 1831<sup>28</sup> nous permet d'évaluer la situation de la famille de Michel et Josephte, ainsi que l'évolution de leur établissement agricole. L'identification est facile à faire car un seul chef de famille de Saint-Grégoire porte le nom de Michel Bourque. Il serait voisin de Joseph Hébert<sup>29</sup>, selon l'ordre de la compilation des données. Concernant Michel, on note qu'il est cultivateur, propriétaire de son établissement et vit sous le système féodal. La maison abrite sept personnes, toutes de religion catholique romaine et répartit ainsi : Un couple marié plus âgé (Michel et Josephte), un autre couple marié dont l'homme a entre 21 et 30 ans (leur fils Michel Moïse) et son épouse entre 14 et 45 ans (Sophie Bergeron), un fils célibataire entre 21 et 30 ans (leur fils Isaïe), une fille célibataire entre 14 et 15 ans (leur fille Thersile) et enfin une fille entre cinq et 14 ans (leur fille Marguerite). Quoique non-mariés, deux garçons ont déjà quitté la maison, il s'agit de Cuthbert et Eusèbe.

En ce qui a trait à l'exploitation agricole, voyons ce que nous rapporte ce recensement. Michel et Josephte possèdent 200 arpents de terre dont 46 seulement sont en culture. Rappelons qu'en 1829, ils ne possédaient que 60 arpents. On peut penser qu'il s'est fait concéder un autre lopin de terre en prévision d'établir le dernier fils célibataire restant avec eux, Isaïe. La récolte de l'année précédente s'élève à : 150 minots de blé, 15 minots de pois, 130 minots d'avoine et 100 minots de patates. Ces chiffres dénotent que Michel n'a pas diversifié sa production. Par contre, on note qu'il a triplé sa récolte de blé et que celles des pois, patates et de l'avoine sont dix fois plus élevées. Son cheptel est également quelque peu modifié. Trois chevaux ont remplacé les deux baudets. Il possède maintenant onze bêtes à cornes au lieu de neuf. Quoique le temps de l'année puisse influencer ces données, un décompte de cinq moutons et quatre cochons dénote une diminution de moitié de la présence de ces types d'animaux sur la ferme.

---

<sup>26</sup> Bellavance, Claude. Rousseau, Yvan. Roy, Jean. *Histoire du Centre-du-Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 229

<sup>27</sup> Bellavance, Claude. Rousseau, Yvan. Roy, Jean. *Histoire du Centre-du-Québec*. Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, p. 231.

<sup>28</sup> Familysearch.ca, Recensement du Bas-Canada, 1831, Nicolet, st. Grégoire, pp 19-20.

<sup>29</sup> Joseph Hébert est voisin de la terre occupée par Joseph Bourg après 1778. L'inventaire de ses biens en 1798 en fait mention comme occupant la terre voisine du côté sud-est.

Michel ne sera pas le dernier agriculteur dans notre lignée mais il sera notre premier ancêtre dont certains des enfants ne suivront pas les traces. En fait, les deux fils célibataires ayant quitté la maison avant 1831, pratiquent des métiers différents de celui de leur père. D'abord, Cuthbert Bourk décède à 24 ans, en 1836. Il est noté dans son acte de sépulture<sup>30</sup> qu'il est forgeron. Pour ce qui est d'Eusèbe, lorsqu'il se marie le 29 septembre 1845 à la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste de Dorchester (Saint-Jean sur Richelieu), il est écrit dans l'acte<sup>31</sup> qu'il est commis marchand dans cette localité. Par contre, les trois fils aînés, Élisée, Moïse et Isaïe, poursuivront l'œuvre de leur père!

### Liste des références :

BanQ, Notaire Antoine Isidore Badeau, 1791-1799, *contrat d'inventaire des biens de Marie Bergeron, veuve de feu Joseph Bourque, le 27 janvier 1798.*

Bellavance, Claude. Rousseau, Yvan. Roy, Jean. *Histoire du Centre-du-Québec.* Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> trimestre 2013, 1021 pages.

*Biographie - Hart, Aaron – Volume IV (1771-1800) – Dictionnaire biographique du Canada* sur : <http://www6.biographi.ca>.

*Mesure de volume des matières sèches* sur ; <http://fr.wikipedia.org> .

Provencher, Jean. *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent, 1996, Les Éditions du Boréal, 605 pages.*

*Québec, registres paroissiaux catholiques, 1621-1979 et Recensement du Bas-Canada de 1831* sur : <http://www.familysearch.org>

---

<sup>30</sup> Sépulture de Cuthbert Bourk, fils de Michel Bourk et Joseph Doucet sur : Familysearch, Saint-Grégoire, Saint-Grégoire-le-Grand, 1832-1853, p. 82.

<sup>31</sup> Mariage de Joseph Eusèbe Bourke et Élisée Ellspale Sophia Jobson sur : Familysearch, Saint-Jean, Saint-Jean-L'Évangéliste-de-Dorchester, 1841-1861, p. 151)

### À travers les registres... avec Cyprien Tanguay

« 1664— le 29 mars— Mge. Laval publie une ordonnance qui oblige les pères et mères de ne point retarder de faire baptiser leurs enfants aussitôt après leur naissance. (Reg. De l'Arch. De Québec) »

Note.— Cette ordonnance est renouvelée le 5 février 1677.

Source : À travers les registres. Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886, Montréal, p.47

## Vous pourriez nommer vos huit arrière-grands-parents ?

Par Marie Roy



### La chaîne des origines

J'ai été portée par des humains et des humaines pendant des centaines de générations depuis des milliers d'années. Chacune de ces personnes a dû être où elle était, comme elle était, au moment où elle y était. Une seule dérogation d'un seul iota et je n'aurais pas été conçue.

Des noms sur un arbre généalogique. C'est tout ce qui reste des sept ou huit des dernières générations. C'est tout ce qui reste d'eux. Plus que rien mais à peine. Sans consulter l'arbre, je ne pourrais nommer mes huit arrière-grands-parents. L'arbre se meurt: la sève n'y circule qu'en un mince filet.

De l'histoire des familles de mes grands-parents, je sais peu. De l'histoire de mes parents, j'ai quelques indices pour la période d'avant ma naissance et des bribes d'émotions, de peurs, d'images, de sons pour contenir leurs premières années de parents et mes premières années de vie. Quelques souvenirs d'enfance et de mon histoire à travers la leur. Des mots, des lieux, des événements, des flashes pour contenir la suite et la fin de leur vie à eux. Et la mienne propre.

Que reste-t-il de ces années ... et des autres? Des artefacts, comme on dit, des lettres, des photos, des souvenirs, des récits et des racontars. Il m'est arrivé souvent ces dernières années d'entendre des gens me parler de mon père et c'est d'un inconnu dont ils me parlaient... Je me disais qu'à la retraite, je contacterais ces personnes pour qu'ils m'en racontent plus. Et voilà qu'elles sont parties dans des ailleurs silencieux.. Elles sont mortes, malades ou sans mémoire. Des traces sont perdues à jamais.

Il m'est arrivé aussi qu'on me parle de moi et de m'être sentie tout aussi étrangère à moi-même. Autres prises de vue, autres encodages. Kaléidoscope. D'autres ont d'elle des souvenirs que je n'ai pas ou n'ai plus. Parfois, il y a des recoupements. Parfois des contradictions. Les événements et les personnes n'ont pas eu la même prégrance, même et surtout pour mes proches. Beaucoup d'histoires s'entremêlent, se chevauchent, s'entrechoquent, se bousculent, s'entraident dans cette vie-là, celle qui a été la mienne. Des histoires de famille et de village, d'enfance et de premières amours, d'odeurs et de couleurs, de rires et de deuils, de peurs et de fiertés.

Au moins, je sais de qui je suis issue et de qui je suis le maillon qui les relie à des temps aussi immémoriaux que nos lointains ancêtres communs. La lignée, la ligne de vie. Je connais les empreintes du passé qui sont le canevas de la suite. Je sais qui m'a inscrite dans l'histoire de l'humanité, qui m'a donné un nom pour inscrire mon passage sur les parchemins de la vie.

Je pense à tous ces gens qui ne connaissent pas leurs origines et qui les recherchent souvent désespérément. Pour savoir qui ils sont, ils veulent savoir qui ils étaient, eux, ceux d'avant, ceux qui les ont conçus. De quel ADN ils sont faits. Quel sang et quelle histoire coulent dans leurs veines.

## LES JARRETS NOIRS (sobriquet donné aux Beaucerons) Par Pauline Dumont

*Pauline Dumont n'a probablement pas besoin de présentation pour les membres qui ont joint la Société il y a quelques années. Pour nos nouveaux lecteurs disons simplement qu'elle est une historienne amatrice et généalogiste reconnue, une travailleuse infatigable et fort dévouée, qu'elle fut présidente de la Société pendant un bon moment et qu'elle continue d'apporter sa contribution fort importante aux activités malgré son retrait du conseil d'administration. Bonne lecture.*

### Avant-propos

*L'expression « jarrets noirs » a été utilisée pendant de longues années pour désigner les habitants de la Beauce. Je crois intéressant de connaître l'origine de ce sobriquet régional.*

### Les jarrets noirs

Peu d'années après l'ouverture de la colonisation les trois seigneuries de la Beauce commencèrent à être colonisées. Malheureusement, ces premiers colons de la Beauce n'avaient pas de chemin pour atteindre Québec, sauf durant l'été où ils empruntaient la rivière Chaudière et, dans certains cas, la rivière Etchemin.

Ils demandèrent alors au seigneur de la Seigneurie de Lauzon le droit de passage pour un chemin de terre à partir de la Beauce jusqu'au fleuve Saint-Laurent, ce qui leur fut refusé.

Quelques années plus tard, ils obtinrent cette permission mais à la condition que les colons de la Beauce fassent eux-mêmes ce chemin à travers la Seigneurie de Lauzon et l'entretiennent.

Les choses en restèrent là pendant quelques années puis, le père Justinien, missionnaire Récollet, prit la tête des Beaucerons qui acceptèrent ces conditions et entreprirent le «contrat». Ce travail d'ouverture fut très long et ardu. Le tracé accepté allait depuis Sainte-Marie-de-Beauce en passant par Saint-Maxime de Scott et la paroisse de Saint-Isidore jusqu'à la rivière Etchemin à Saint-Henri où se trouvait le Chemin du Pavé, à partir de Saint-Henri jusqu'au fleuve.

Ces travaux se firent par corvées sous la direction du père Justinien. Les travailleurs descendaient le lundi matin pour travailler à ce chemin jusqu'au samedi, ensuite ils retournaient passer le dimanche dans leurs familles. Naturellement ils n'avaient pas le temps ni l'occasion de se nettoyer avant de retourner car ils arrivaient boueux et crottés.

De là vient ce sobriquet régional qu'on appelle « jarrets noirs ». De nos jours, il s'en trouve encore quelques-uns qui font allusion à ces anciennes corvées

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Belles-Isles, Madeleine	St-Jean-Chrysostome
Blondin, Richard	Québec
Boisvert, Madeleine	St-Apollinaire
Carrier, Nicole	Lévis
Couture, Madeleine	Lévis
Couture, Roger	Pintendre
Dunster, Cynthia	Lévis
Gagné, Vincent	Lévis
Girard, Claudette	Lévis
Kirkham, Eilen	Lévis
Lacasse, Roger	Lévis
Lemieux, France	Lévis
Lizotte, Carole	Charny
Nolin, Lise	Lévis
Ouellet, Marlène	Lévis
Patry, Gilles	Lévis
Peltier, Jacques	St-Jean-Chrysostome
Picard, Nicole	Beaumont
Roy, Francine	Lévis

### « Écornifler (ekòrniflé) v. tr. »

« Regarder avec curiosité, chercher à voir ce qui se passe chez les voisins, à entendre ce qui se dit où l'on n'a pas affaire, moucharder, chercher à surprendre un secret. Ex.: Il est venu *écornifler*, mais j'ai rien dit devant lui.

Dial. — M.s., Anjou, Normandie.

Fr. — *Écornifler* = rafler à droite et à gauche (quelques bons morceaux, quelques pièces d'agent). »

Source: La Société du parler français au Canada. Glossaire du parler français au Canada. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1968, p. 304

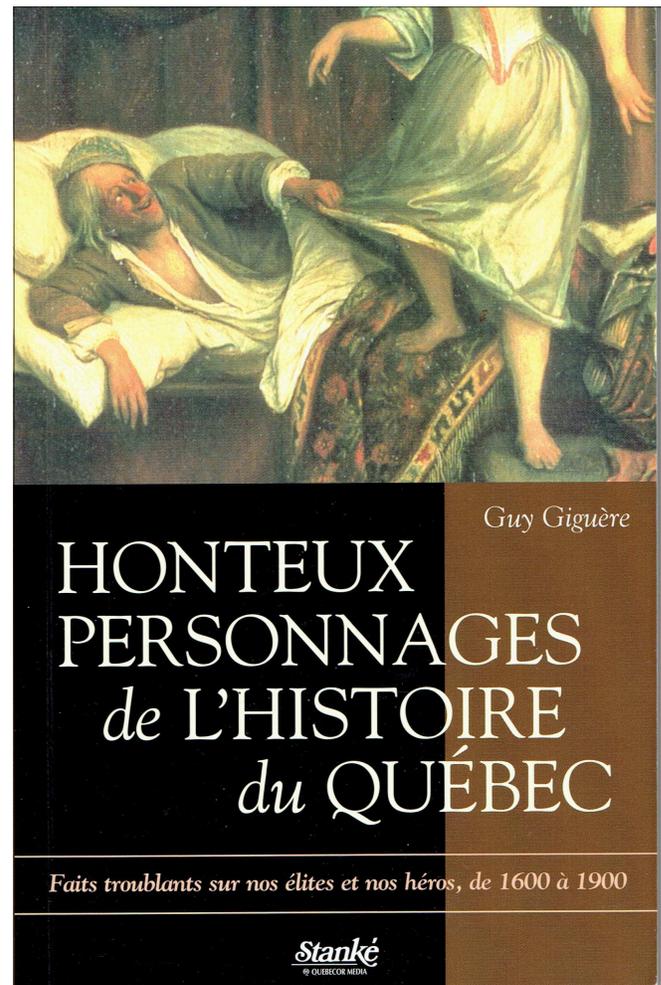
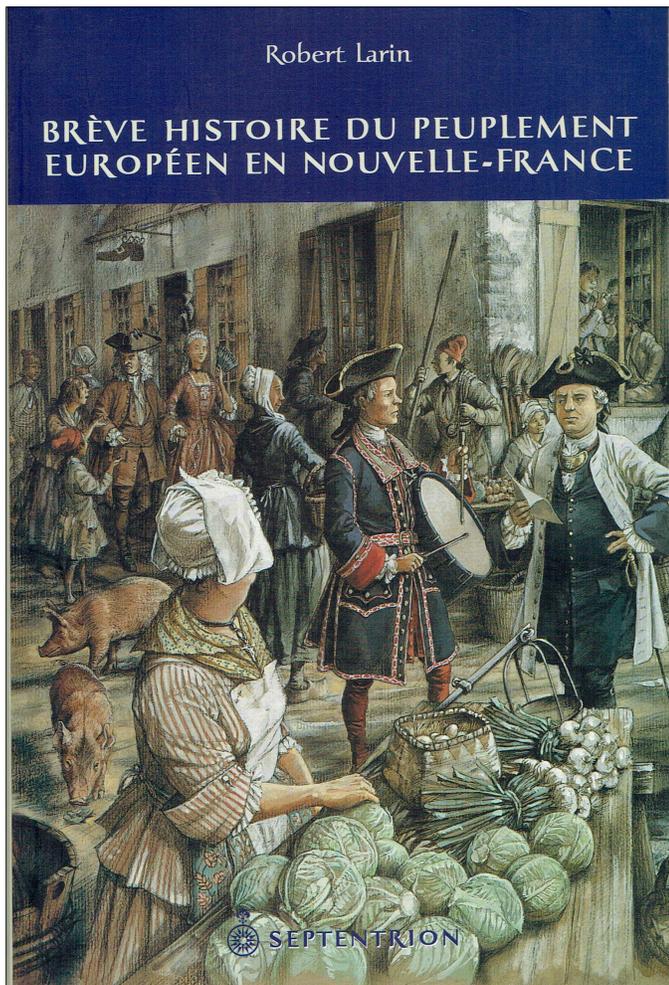
### AVIS DE DÉCÈS

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 janvier 2014, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédé le **chanoine Jean-Marie Chamberland**, fils de feu René Chamberland et de feu Thérèse Hébert. Il demeurait à Lévis. Il était le frère de Gilles Chamberland, membre actif de notre Société.

Entouré des siens, à l'Hôtel-Dieu de Lévis le 9 février 2014 à l'âge de 85 ans est décédé **monsieur Raymond Vézina** époux de Mme Georgette Robitaille, fils de feu Edouard Vézina et de feu Agnès Labrecque. Il demeurait à Lévis. Mme Robitaille est membre de la Société de généalogie de Lévis.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

## SUGGESTIONS DE LECTURE



### À travers les registres... avec Cyprien Tanguay

« 1664 — Le 26 mai.— Arrivée du navire « Le Noir » d'Hollande, commandé par le sieur Pierre Fillye, et de 300 hommes, envoyés par Sa Majesté. Ils sont distribués par ordonnance du Conseil Supérieur, comme suit: 150 à Québec et les environs; 75 aux Trois-Rivières; 25 au Cap de la Madeleine, et 50 à Montréal. (Reg. du Conseil Supérieur.) »

Source : À travers les registres. Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886, Montréal, p. 47